



Foire aux questions (FAQ)

Dépôt direct de l'ARC

1. Pourquoi devrais-je m'inscrire au dépôt direct ?

Le dépôt direct vous permet d'accéder à votre argent plus rapidement et plus facilement. C'est un moyen fiable et votre paiement sera toujours déposé à temps dans le compte bancaire que vous avez choisi lors de votre inscription.

Une seule inscription requise et tous vos paiements et remboursements de l'ARC seront automatiquement déposés dans le compte que vous avez choisi.

Si vous êtes admissible à la prestation canadienne d'urgence, nous vous invitons à vous inscrire au dépôt direct dès que possible afin de recevoir vos paiements de prestation à temps.

2. Qui peut s'inscrire au dépôt direct de l'ARC ?

Pour s'inscrire au dépôt direct de l'ARC, vous devez avoir un compte chèque ou d'opérations avec la Banque Laurentienne.

Tous les Canadiens qui ont un numéro d'assurance sociale (NAS) valide et qui ont produit au moins une déclaration de revenus peuvent s'inscrire facilement en ligne.

3. Comment puis-je demander la prestation canadienne d'urgence ?

Vous pouvez demander la prestation canadienne d'urgence dès maintenant. Veuillez consulter la page web de la [prestation canadienne d'urgence](#) de l'ARC pour plus de détails.

4. Combien de temps faut-il pour traiter mon inscription au dépôt direct ?

L'ARC vise à traiter l'inscription au dépôt direct ou les mises à jour de l'information dans un délai de deux jours ouvrables, mais en raison des circonstances actuelles, ce pourrait être plus long.

Vous pouvez obtenir des mises à jour sur l'état de votre paiement ou de votre inscription en communiquant directement avec l'ARC au 1 800 959-8281.

5. Que faire si je suis déjà inscrit au dépôt direct de l'ARC auprès d'une autre institution financière ?

Votre nouvelle inscription remplacera toute information précédente pour le dépôt direct de l'ARC. Une fois votre inscription terminée, tous les futurs paiements de l'ARC seront déposés dans le dernier compte que vous avez inscrit.

6. Combien de temps faut-il pour que mes paiements soient déposés ?

Vous pouvez vous attendre à recevoir des paiements par dépôt direct dans les cinq jours ouvrables suivant la date de paiement prévue.

7. Comment saurai-je que mon inscription est terminée ?

Si vous êtes dûment inscrit à [Mon dossier](#) de l'ARC, vous pouvez vérifier vos informations de dépôt direct et de paiement via le portail de l'ARC.